

Construire en bois, les nîmois de Ginkgo en tête de la "maison neutre"

Le projet Ginkgo, totalement incubé dans les structures de soutien à la création d'entreprises locales, est en progrès constants. Le marché de la construction bois est en progression et «pèse» aujourd'hui plus de 14% du marché. Un indice porté par une philosophie de développement durable et d'écologie dont l'empreinte porte aujourd'hui un marché exponentiel. Ossature en épicéa, bardage en Douglas, fibre de bois et ouate de cellulose, «la maison bois c'est un cocon d'harmonie le plus neutre possible en termes d'impact environnemental».

«Nous avons une clientèle avisée qui demande aujourd'hui des réponses en adéquation avec l'écologie responsable» décrit la commerciale Véronique Rungette. Un atout qui porte nombre d'opportunités. Le marché français, squeezé au début par les pays du Nord férus de construction bois, bénéficie aujourd'hui de l'atout «poids carbone». «Il n'est plus considéré comme rationnel ni écolo de faire venir le bois du Nord. Les clients considèrent aujourd'hui le coût écologique du transport par camion». Ginkgo utilise «de l'épicéa pour l'ossature bois et du Douglas pour le bardage provenant de la région Rhône Alpes et des matériaux isolants sains et biosourcés comme de la fibre de bois et la ouate de cellulose qui permettent une économie d'énergie de 20 à 30% par rapport à la construction maçonnée». En bout de chaîne de la filière bois, ils travaillent avec Gipen pour la fabrication des charpentes et murs en bois.

La construction en bois représentait 1.9 Mds€ de chiffre d'affaires en 2014 (étude la plus récente), dont 29% réalisés dans la Région Grand Ouest. La part de marché des maisons individuelles en bois (secteur diffus) pour le Sud Est était de 5.70 % et au niveau national de 10.40 % en 2014, elle est estimée aujourd'hui à plus de 14%. Les maisons à ossature bois clés en main, modulables et évolutives sont promises à un bel essor.

Ginkgo, une référence de la création aidée

Le projet naît en 2007 à l'IFAG Nîmes (Institut de formation aux affaires et à la gestion) dans le cadre d'un concours de création d'entreprise. Après une victoire régionale et une frustrante 4ème place au niveau national, les 2 associés historiques, Damien Tignard et Jean-Bernard Alméras, 35 ans aujourd'hui, sont rentrés en incubateur puis en pépinière (innovation2) accompagnés par Innov'up (aujourd'hui BIC Innov'up) et avec l'aide notamment financière de la région Languedoc Roussillon et l'Union Européenne.



Yvan Lachaud et Françoise Dumas à l'inauguration des nouveaux locaux nîmois



Des maisons bioclimatiques, modulables et évolutives, à la durée de vie extensible

L'entreprise est ensuite créée en 2009 avec le soutien financier de Gard initiative (aujourd'hui Initiative Gard) par une équipe de 4 associés, puisque 2 techniciens ont rejoint l'équipe. Une équipe plutôt jeune.

Croissance

Ginkgo a réalisé plus d'une cinquantaine de bâtiments pour atteindre en 2016 un CA annuel de 3,35 M€ avec 8 collaborateurs et compte une agence à Nîmes et une à Paris (début 2017). Devenu une référence dans la construction bois contemporaine à l'échelle régionale et désormais au-delà. «Enclavés dans la ZAC de St Césaire, pas visibles de la route, nous avons eu besoin de locaux plus grands» expliquent-ils. Ils ont tenté de trouver un terrain pour construire en bois mais impossible. Alors, ils ont pris leurs quartiers au 168 Allée de l'Amérique Latine, près du périphérique nîmois.

Construction économique et écologique

Les économies débutent sur les coûts de construction. Le coût des fondations est réduit en raison du faible poids du bâtiment bois (5 fois moins qu'une maison traditionnelle), plus particulièrement lorsque la nature du sol est mauvaise ou si le terrain est en pente. Ensuite, la fabrication industrielle est optimisée, donc les temps du chantier et les coûts d'investissement sont moindres. La mise hors d'eau hors d'air est réalisée en quelques jours. Le second oeuvre peut donc commencer



sans délai. Par ailleurs, une maison bois réclame moins de chauffage et stocke une grande quantité de chaleur pour la restituer progressivement. Enfin, une maison Ginkgo accumule du CO2 et lutte contre l'effet de serre. Un 1m3 de bois utilisé, c'est 1 tonne de CO2 stocké. La préfabrication industrielle permet aussi une réduction des déchets.

Ca brûle ?

Les constructions en bois sont en conformité avec la réglementation, qui impose pour une maison individuelle une tenue au feu de 15 minutes minimum avant l'effondrement de la structure, et ce quel que soit le système constructif : bois, béton, métal, parpaings, briques, béton cellulaire... explique en substance Ginkgo. «Or, le bois résiste bien au feu et brûle lentement tout en conservant longtemps ses capacités mécaniques et de portance. Il transmet la chaleur beaucoup moins vite que le béton et l'acier. Les pompiers le considèrent comme un matériau fiable en cas d'incendie. D'ailleurs, les assureurs n'exigent rien de plus pour couvrir les risques d'une maison à structure bois». **SV** Ginkgo - 168 Allée de l'Amérique Latine - 30900 Nîmes - 04 66 67 40 95